



fonds|radio|star

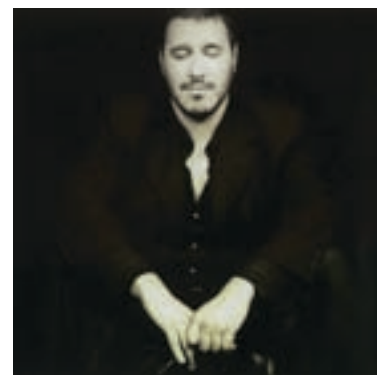
**Rapport annuel
2006-2007**



- 2 Les partenaires financiers
- 3 Le message du président
- 4 Le Fonds RadioStar
 - 4 Historique
 - 4 Objectifs
 - 5 Conseil d'administration
 - 5 Gestion du fonds
- 6 Modifications apportées au programme
- 8 Les résultats financiers
 - 8 Ressources financières
 - 8 Gestion du Fonds
 - 8 Engagements et déboursés
 - 9 Solde résiduel d'engagements
 - 9 Décaissements par poste budgétaire
- 10 Évaluation des résultats
 - 10 L'appui aux nouveaux artistes
 - 10 Répartition régionale
- 11 Les résultats 2006-2007
- 13 Les résultats 2005-2006
- 15 Financement par catégorie musicale
- 16 Les succès
- 17 Les certifications
- 19 Les états financiers 2006-2007



Xavier Caféine, *Gisèle* (détail)



Fredric Gary Comeau, *Ève rêve* (détail)

English version also available at www.fondsradiostar.com



Pépé, 100 % bœuf (détail)



Mike Prévost, *Le love* (détail)



LE FONDS RADIOSTAR

Rapport annuel 2006-2007



Madrigaia, *Pléiades* (détail)



Kra-Z-Noise,
Kra-Z-Noise (détail)

Les partenaires financiers

629112 SASKATCHEWAN

ASTRAL MEDIA RADIO

CHUM

COGECO DIFFUSION

CORUS ENTERTAINMENT

GOLDEN WEST BROADCASTING

H.F. DOUGALL COMPAGNY

HALIBURTON BROADCASTING GROUP

HDL INVESTMENTS

LABBE MEDIA

NEWCAP

R.B. COMMUNICATIONS

RADIO-NORD COMMUNICATIONS

ROGERS BROADCASTING

STANDARD RADIO

VISTA BROADCAST GROUP

WESTMAN MEDIA COOPERATIVES





Le Fonds RadioStar termine une année mouvementée et importante de sa courte histoire. Les membres du conseil d'administration et l'équipe de gestion ont travaillé avec assiduité pour adapter le programme aux réalités actuelles de l'industrie du disque.

De nombreux éléments sont à l'origine de cette refonte en profondeur. L'augmentation constante de la demande, les difficultés rencontrées dans l'établissement de l'investissement significatif, la difficulté de mesurer le rendement des projets soutenus en sont quelques exemples. Dorénavant, seuls seront soutenus les albums ayant atteint un certain seuil de ventes.

Le Conseil souhaitait aussi rappeler que le programme devait soutenir et permettre des opérations exceptionnelles et des stratégies se déployant par delà les phases normales et attendues de la commercialisation d'un album. Les maisons de disques devront donc présenter des plans de commercialisation originaux démontrant ce qu'elles feraient de plus et différemment si elles avaient accès au Fonds RadioStar qui rembourserait les deux tiers de ces investissements supplémentaires.

Fonds RadioStar a également réaffirmé sa mission première, soit l'appui aux artistes émergents, en ne donnant plus accès aux artistes ayant vendu plus de 300 000 albums en carrière.

Un pas supplémentaire a également été franchi pour tenir compte de l'importance du spectacle comme élément de développement de la carrière des jeunes artistes, en octroyant au producteur du spectacle un montant réservé à cette activité.

Fonds RadioStar veut soutenir des projets novateurs pilotés par des entreprises compétentes favorisant l'éclosion de carrières d'artistes prometteurs.

Pierre Rodrigue
Président

Le Fonds RadioStar

HISTORIQUE

À l'occasion de l'audience sur la politique en matière de radio commerciale tenue par le CRTC en 1997, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a recommandé, dans le cadre de sa proposition relative aux avantages tangibles s'appliquant aux transferts de propriété d'entreprises de radio, la mise sur pied d'un nouveau fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne. La *Politique de 1998 concernant la radio commerciale* du CRTC (Avis public CRTC 1998-41) a fait sienne cette proposition, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisitions à ce fonds.

Répondant à la demande du CRTC, l'ACR déposait en septembre 2000 une proposition élaborée conjointement avec l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar, proposition approuvée le 9 novembre de la même année. Une démarche similaire pour le marché anglophone a été effectuée par l'ACR et des représentants de l'industrie du Canada anglais, donnant naissance en mars 2001 au Radio Starmaker Fund.

Depuis août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICACTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICACTION, sont administrés de façon indépendante.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme se définissent de la façon suivante :

- Le Fonds vise à promouvoir la musique canadienne de langue française. Les projets dans une autre langue que le français et les projets de musique instrumentale sont pour cette raison dirigés vers le *Radio Starmaker Fund*.
- Le Fonds réserve son aide à des projets de commercialisation nationale, c'est-à-dire visant le marché canadien.
- Le Fonds est destiné en priorité aux artistes en développement de carrière, visant à « créer des étoiles de la musique canadienne produisant du contenu canadien populaire ».
- L'aide du Fonds est octroyée aux artistes par l'intermédiaire de leurs maisons de disques, qui doivent être à propriété et à contrôle canadiens, exception faite des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Québec qui peuvent recevoir l'aide directement.
- La contribution du Fonds doit constituer un apport supplémentaire aux sommes investies par les maisons de disques et par les diverses sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.
- Le Fonds vise à assurer aux radiodiffuseurs privés un répertoire de musique francophone diversifié et de qualité.

Le conseil d'administration



Papillon, Pop rap (détail)

Gestion du Fonds

Direction générale	Andrée Ménard
Coordonnatrice du programme	Louise Chenail
Information	Jacinthe Roy
Administration	Nicole Rouabah
Vérificateur externe	Denis Thérien CA

Président

Pierre Rodrigue

Vice-président développement et technologies
Astral Media Radio

Vice-président

Claude Larivée

Président et directeur général
Compagnie Larivée Cabot Champagne

Trésorier

Paul Dupont-Hébert

Vice-président spectacles
Zone 3

Secrétaire

Lilianne Randall

Directrice musicale
Réseau Rythme FM Cogeco

Administrateur

Yves-François Blanchet

Président
Diffusion YFB

Administrateur

Claude Laflamme

Vice-présidente affaires corporatives et réglementaires
Astral Media Radio

Administrateur

Marc Ménard

Professeur
École des médias UQAM

Administrateur

Jacques Papin

Vice-président
Réseau Corus Québec

Administrateur

Jacques Primeau

Président
Productions Jacques K. Primeau

Administrateur

Michel Sabourin

Président
Disques Atlantis



Magnolia, Magnolia (détail)



Modifications apportées au programme



Le conseil d'administration du Fonds RadioStar a procédé le 8 juin dernier à l'adoption de la nouvelle réglementation de son programme. Résultant d'une refonte majeure amorcée en janvier 2007, ces nouvelles règles modifient de façon importante les modalités du programme approuvées par le CRTC en novembre 2000. Ces nouveaux critères seront en vigueur pour l'année financière 2007-2008.



Marie-Annick Lépine, *Au bout du rang* (détail)

Cette refonte a été effectuée dans le respect des principes directeurs du Fonds, tels que formulés dans le document de mise en place du programme, soit :

- Aider la promotion de contenu musical canadien francophone diversifié ;
- Soutenir les artistes canadiens admissibles ciblés de la relève ;
- La contribution du Fonds doit constituer un investissement supplémentaire aux dépenses normalement effectuées lors du démarrage de la commercialisation ;
- Les requérants admissibles doivent démontrer un investissement important.



Cette révision en profondeur des interventions du Fonds résulte de la mise en lumière des problèmes rencontrés par le précédent programme, les principaux étant :

- Une augmentation importante de la demande dans les deux dernières années avec un budget se maintenant au même niveau ;
- L'inefficacité du critère d'entrée des trois albums commercialisés en trois ans relatif aux maisons de disques établies, critère maintenant atteint par une majorité de demandeurs et provoquant de ce fait un nombre grandissant de refus ;
- L'inefficacité du concept d'investissement significatif comme filtre à l'entrée et son iniquité, dans la mesure où il est impossible de s'assurer de la réelle participation autonome des bénéficiaires du Fonds en raison du financement global du ministère du Patrimoine canadien et de la SODEC ;
- L'absence de système de mesure de rendement des clientèles qui permettrait de restreindre une clientèle non performante.



Damien Robitaille, *L'homme qui me ressemble* (détail)

En regard de ces constats, les principaux nouveaux critères du programme 2007-2008 sont les suivants :

- Le principe de l'investissement significatif, principal filtre à l'entrée de l'ancien programme, est remplacé par des seuils de ventes minimaux régissant l'accès au Fonds. Ces seuils ont été fixés en fonction de la catégorie musicale et du nombre d'albums en carrière de l'artiste, le seuil exigé pour un premier album étant moindre que pour un second et ainsi de suite. Des équivalences ont été établies pour les artistes des communautés francophones. Ce nouveau critère permet de s'assurer d'un investissement préalable substantiel des bénéficiaires et du réel potentiel de succès des projets.
- L'accès à un montant supplémentaire pour une seconde phase de commercialisation est également fonction de l'atteinte de seuils de ventes, seuils majorés en regard de la première phase.
- L'aide du Fonds se limite au 2/3 du budget présenté relatif aux dépenses admissibles, ces dernières excluant tous les frais initiaux de commercialisation.
- En raison de la demande croissante et en accord avec la mission d'appui aux artistes émergents du Fonds RadioStar, les artistes interprètes ayant vendu 300 000 copies et plus en carrière ne sont pas éligibles au programme.



Alexandre Belliard, *Demain la peur* (détail)

Les résultats financiers

Ressources financières

Les revenus du Fonds RadioStar et du Radio Starmaker Fund proviennent principalement, mais non exclusivement, des contributions des entreprises de radio exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux fonds. Dans le cas de transactions visant un marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions visent un marché anglophone, 20 % de ce pourcentage est versé au Fonds RadioStar.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC. Chaque année, l'ACR verse les contributions financières attribuées au développement de la musique vocale francophone au Fonds RadioStar.

Ces contributions s'élèvent à 2 863 343 \$ en 2006-2007. Depuis 2001-2002, elles sont de 15 256 582 \$. Le financement total du Fonds RadioStar est évalué actuellement à plus de 25 M \$ jusqu'en 2014.

Gestion du Fonds

Pour ce sixième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 12,6 %. La moyenne des frais d'administration depuis l'ouverture du Fonds est de 9,3 %. Tel que stipulé dans le document approuvé par le CRTC en novembre 2000, les frais d'administration à terme ne devraient pas représenter plus de 10 % des contributions totales reçues des radiodiffuseurs.

Engagements et déboursés

Depuis l'ouverture du programme, 398 demandes ont été reçues et 333 projets ont été acceptés, pour un taux d'approbation de 84 %. Le taux d'approbation, qui était de 99 % en 2005-2006, est passé à 78 % cette année en raison du nombre record de demandes reçues, soit 103 projets en regard de 79 l'année dernière, correspondant à une majoration de 30 %.

En 2006-2007, le Fonds RadioStar a engagé la somme de 3 315 015 \$, comparativement à 3 104 566 \$ l'année précédente et à 2 848 958 \$ en 2004-2005. Ceci constitue une majoration de 7 % en comparaison de l'année précédente. L'aide moyenne accordée par projet est plus élevée cette année, soit 41 438 \$ comparativement à 39 802 \$ en 2005-2006.

En 2006-2007, le Fonds RadioStar a déboursé dans le cadre de son programme de commercialisation 2 827 781 \$ comparativement à 2 316 105 \$, l'année dernière.



Alfa Rococo, *Lever l'ancre* [détail]

Demandes et acceptations	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	Total
Demandes reçues	103	79	64	53	46	53	398
Montants demandés	4 773 602 \$	3 321 515 \$	3 021 311 \$	3 171 982 \$	2 158 990 \$	2 153 585 \$	18 600 985 \$
Demandes acceptées	80	78	63	43	33	36	333
Montants accordés	3 315 015 \$	3 104 566 \$	2 848 958 \$	2 013 175 \$	1 506 415 \$	1 236 314 \$	14 024 443 \$
Montants déboursés	2 827 781 \$	2 316 105 \$	2 331 725 \$	1 311 619 \$	1 038 105 \$	501 276 \$	10 326 611 \$

Solde résiduel d'engagements

Les déboursés effectués pendant un exercice représentent généralement des premiers versements pour les projets acceptés pendant l'année et des versements finaux pour des projets acceptés antérieurement. En raison du temps que requiert la commercialisation des albums, tout comme la date d'acceptation des projets par le Fonds RadioStar, peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. Il en résulte un solde résiduel d'engagements à la fin de chaque exercice financier. Pour l'exercice 2006-2007, ce solde se chiffre à 1 880 564 \$.

Décaissements par poste de charges

Les rapports de coûts des dossiers des demandeurs terminés en 2006-2007 démontrent que les décaissements affectés aux événements scéniques sont les plus importants, totalisant 15,6 %. Suivent l'achat de publicité en télévision et le matériel promotionnel, respectivement pour 14,5 % et 12,8 % des déboursés. Finalement, les décaissements affectés à la publicité radio représentent 11,3 %.

La proposition acceptée par le CRTC prévoyait qu'une partie des sommes consenties par le Fonds pourrait servir à l'achat de temps d'antenne auprès de stations de radio canadiennes, puisque son apport financier provient uniquement du secteur de la radio et que ce secteur participe avec énergie à la mise en valeur des artistes canadiens.

Charges	Montant	%
Matériel promotionnel	343 588 \$	12,8
Production d'images	267 945	10,0
Placement en magasin	175 332	6,5
Panneaux	68 872	2,6
Relations de presse	246 938	9,2
Promotion radio	143 599	5,3
Promotion en région	22 789	0,8
Tour support	50 265	1,9
Événements scéniques	420 781	15,6
Publicité		
télévision	390 490	14,5
radio	305 419	11,3
imprimés	173 048	6,4
Web et site Internet	82 453	3,1
TOTAL	2 691 519 \$	100



Évaluation des résultats

L'appui aux nouveaux artistes

Conformément à ses objectifs, le Fonds RadioStar apporte son appui en priorité aux artistes en développement de carrière. En 2006-2007, 40,9 % des montants accordés ont été octroyés à des premiers albums francophones d'artistes canadiens et 27,2 % à des deuxièmes albums, totalisant 68,1 % des fonds dirigés vers des artistes émergents. Pour l'ensemble des années d'activités du Fonds, les premiers et deuxièmes albums en carrière représentent 72,3 % des montants qui ont été accordés.



André, *Les derniers modèles de la mode masculine* (détail)

	2006-2007		2005-2006		2004-2005	
	Demandes acceptées	Montants accordés	Demandes acceptées	Montants accordés	Demandes acceptées	Montants accordés
1 ^{er} album	30	1 354 106 \$	33	1 226 281 \$	35	1 578 369 \$
2 ^e album	22	903 111	27	1 136 609	8	354 936
3 albums et plus	28	1 057 798	18	741 676	20	915 653
Total	80	3 315 015 \$	78	3 104 566 \$	63	2 848 958 \$



Répartition régionale

Pour favoriser davantage l'accès au programme des artistes résidant à l'extérieur du Québec, le conseil d'administration a mis en place au cours de l'exercice financier 2004-2005 de nouvelles règles pour pallier à l'absence de maisons de disques indépendantes dans les communautés francophones du Canada. S'ajoutant aux deux volets existants relatifs aux maisons de disques établies et aux maisons de disques de la relève industrielle, ce volet vise les artistes des communautés francophones en situation minoritaire qui produisent et commercialisent eux-mêmes leurs albums.

En 2006-2007, trois artistes résidant à l'extérieur du Québec et responsables de la commercialisation de leur album ont été aidés sous ce volet, soit le même nombre qu'en 2005-2006. Deux autres artistes des communautés francophones du Canada ont également reçu une aide par l'intermédiaire de leur maison de disques, tout comme l'année précédente.

Les résultats 2006-2007

Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
Avatar Music	Racine Linda	Québec	30 982
Cie Larivée Cabot Champagne	Cowboys Fringants	Lanaudière	30 000
Cie Larivée Cabot Champagne	Ginette	Nouveau-Brunswick	30 710
Cie Larivée Cabot Champagne	Lépine Marie-Annick	Lanaudière	28 103
Cie Larivée Cabot Champagne	Minière Jérôme	Montréal	30 090
Cie Larivée Cabot Champagne	Pépé	Québec	50 000
Déjà Musique	Resther Jodie	Montréal	44 968
Déjà Musique	Resther Jodie	Montréal	50 000
Diffusion YFB	Lapointe Hugo	Lanaudière	50 000
Disques Anubis	André	Montréal	38 580
Disques Artic	Charest Geneviève	Gaspésie	50 000
Disques Artiste	Clan Destin	Charlevoix	50 000
Disques Artiste	Ève	Montréal	18 259
Disques Atlantis	Maktoub	Montréal	50 000
Disques Atlantis	Shock Stefie	Montréal	50 000
Disques Audiogramme	Bélanger Daniel	Montréal	30 000
Disques Audiogramme	Boulay Isabelle	Gaspésie	30 000
Disques Audiogramme	Desbois Urbain	Montréal	37 000
Disques Audiogramme	Jalbert Laurence	Gaspésie	30 000
Disques Audiogramme	Magnolia	Centre-du-Québec	30 000
Disques Audiogramme	Robitaille Damien	Ontario	43 000
Disques Blow the fuse	Breastfeeders	Montréal	39 590
Disques Dare to Care	Tricot Machine	Mauricie	50 000
Disques Indica	Caféine Xavier	Outaouais	50 000
Disques Indica	Trois Accords	Centre-du-Québec	30 000
Disques Indica	Vulgaires Machins	Cantons-de-l'Est	57 666
Disques Lunou	Dufault Luce	Outaouais	30 000
Disques Musicor	Bégin Émilie	Laurentides	50 000
Disques Musicor	Belliard Alexandre	Montréal	40 000
Disques Musicor	Fortin Marc-André	Saguenay-Lac-St-Jean	50 000
Disques Musicor	Thibert Marie-Élaine	Montréal	30 000
Disques Tox	Bourgeois Dave	Côte-Nord	50 000
Disques Tox	Kra-Z-Noise	Montréal	50 000
Disques Tox	Philosonic	Chaudières-Appalaches	50 000
Disques Voxtone	Audet Viviane	Gaspésie	35 000
District Musik	Accrophone	Québec	50 000
District Musik	CEA	Québec	50 000

Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
EDC Musique	De Grandpré Frédéric	Montréal	40 423
EDC Musique	Desjardins Boom	Abitibi-Témiscamingue	30 000
Équipe Spectra	Marjo	Montréal	30 000
Gestion Audrey de Montigny	de Montigny Audrey	Lanaudière	55 714
Gestion Son Image	Boucher Daniel	Montréal	30 000
Gestion Son Image	Lavoie Daniel	Manitoba	50 000
Gestion Son Image	Navet Confit	Québec	49 259
Goguen Christian	Goguen Christian Kit	Nouveau-Brunswick	32 410
L-A be	St-Aubin Brigitte	Centre-du-Québec	50 000
Madrigaïa	Madrigaïa	Manitoba	26 875
Muipatayi David	ZPN	Ontario	50 880
Novem Communications	Dupré Marc	Laval	50 000
Orange Music	Clavet Deano	Montréal	34 580
Phaneuf Musique	Groulx Patrick	Outaouais	50 000
Prodat	Bilodeau Geneviève	Montréal	41 388
Prodat	De Larochellière Luc	Montréal	30 000
Productions Abuzive Musik	Sagacité	Québec	50 026
Productions Benannah	Brocoli Annie	Montréal	30 000
Productions Byc	Vallières Vincent	Estrie	31 068
Productions Byc	Vallières Vincent	Estrie	61 280
Productions de l'Onde	Bori	Montréal	36 760
Productions de l'Onde	Côté Stéphane	Québec	20 550
Productions J	Villeneuve Annie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 000



Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
Productions J	Marie-Mai	Montréal	50 000
Productions Jacques K. Primeau	Les Denis Drolet	Laurentides	50 000
Productions Marie Bujold	Côté Stéphane	Québec	10 000
Productions MCPOP6	Petites tounes	Plusieurs régions	50 564
Productions Pierre Tremblay	Prévost Mike	Mauricie	46 924
Productions Unispec	Veille Amélie	Chaudières-Appalaches	75 142
Projectart	Laliberté Dany	Cantons-de-l'Est	59 558
Prûche Libre	Lévesque Marie-Marine	Montréal	35 166
Sphère Musique	Carrier Anny	Québec	50 000
Sphère Musique	Maisonnette France	Outaouais	50 000
Sphère Musique	Papillon	Québec	50 000
Sphère Musique	Respectables	Québec	50 000
Tacca Musique	Alfa Rococo	Montréal	39 130
Tacca Musique	Comeau Fredric Gary	Nouveau-Brunswick	50 000
Tacca Musique	D'Amour France	Laurentides	10 870
Tacca Musique	Dumas	Centre-du-Québec	50 000
Tacca Musique	Marin Steve	Gaspésie	50 000
Timi E	Castonguay Edouard	Bas-Saint-Laurent	32 500
Trilogie Musique	Gasse Manuel	Côte-Nord	50 000
Zone 3	Claude Dubois	Montréal	30 000
Total			3 315 015

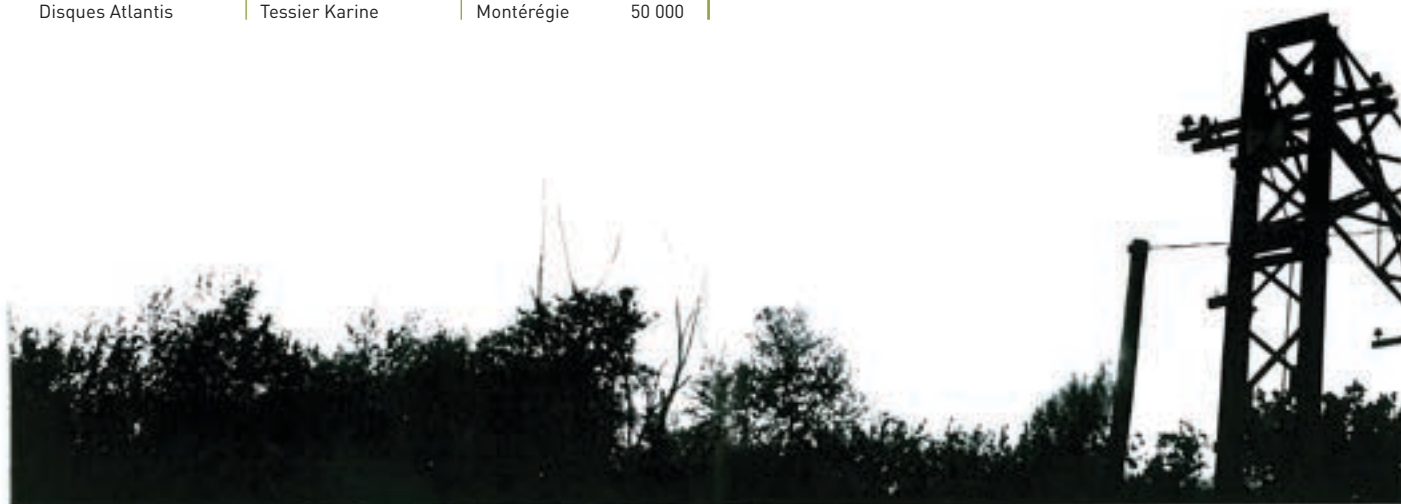


Vincent Vallières, *Repère tranquille* (détail)

Les résultats 2005-2006

Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
À l'Infini Communications	Blou	Nouvelle-Écosse	50 000
Carbone Musique	Thalie Lynda	Montréal	54 786
Cie Larivée Cabot Champagne	Charbonniers de l'enfer	Plusieurs régions	49 748
Cie Larivée Cabot Champagne	Chick'n Swell	Centre-du-Québec	19 899
Cie Larivée Cabot Champagne	Faubert Michel	Outaouais	29 937
Cie Larivée Cabot Champagne	Painchaud Jonathan	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	10 000
Cie Larivée Cabot Champagne	Pépé et sa guitare	Québec	50 000
Cie Larivée Cabot Champagne	Volée d'castors	Plusieurs régions	30 416
C-Show Productions	Grandbois Darryn	Ontario	31 459
Déjà Musique	Bédar Dany	Abitibi-Témiscamingue	30 000
Déjà Musique	Corneille	Montréal	30 000
Déjà Musique	Gage	Montréal	50 000
Diffusion YFB	400 Lapins	Montréal	50 000
Diffusion YFB	Lapointe Hugo	Lanaudière	26 667
Diffusion YFB	Lavoie Mathieu	Montréal	50 000
Disques Artic	Aut'chose	Plusieurs régions	50 000
Disques Artic	Charest Geneviève	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	30 064
Disques Artiste	Artistes variés	Plusieurs régions	50 000
Disques Artiste	Artistes variés	Plusieurs régions	50 000
Disques Artiste	Eve	Montréal	50 000
Disques Atlantis	Lacombe Sébastien	Montréal	50 000
Disques Atlantis	Tessier Karine	Montréal	50 000

Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
Disques Audiogramme	Déry Marc	Montréal	43 000
Disques Audiogramme	Lapointe Pierre	Outaouais	25 000
Disques Audiogramme	Lapointe Pierre	Outaouais	50 000
Disques Audiogramme	Moffatt Ariane	Québec	30 000
Disques Belzébuth	Longue Distance	Plusieurs régions	30 004
Disques Dare to Care	Malajube	Montréal	59 832
Disques Justin Time	Hellman Thomas	Québec	39 176
Disques Justin Time/ Gestion Nuland	Hellman Thomas	Québec	7 000
Disques Justin Time/ Gestion Nuland	Hellman Thomas	Québec	3 000
Disques Musicor	Bouchard Marie-Mai	Montréal	33 500
Disques Musicor	Giroux Martin	Outaouais	33 500
Disques Musicor	Lagacé Meggie	Montréal	33 000
Disques Musicor	Lapointe Stéphanie	Montréal	33 000
Disques Musicor	Painchaud Jonathan	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	23 500
Disques Musicor	Villeneuve Annie	Saguenay-Lac-St-Jean	33 500
Disques Passeport	Kai'n	Centre-du-Québec	33 178
Disques Passeport	Kai'n	Centre-du-Québec	50 000
Disques Tox	Qbanito	Montréal	40 522
Disques Voxtone	Cai'man Fu	Mauricie	50 000
Équipe Spectra	Perreau Yann	Lanaudière	10 000
Foulespin Musique	Perreau Yann	Lanaudière	40 000
Gestion Son Image	Robineault Élyse	Montréal	50 000
Ici Musique	Breau Jean-François	Nouveau-Brunswick	51 212

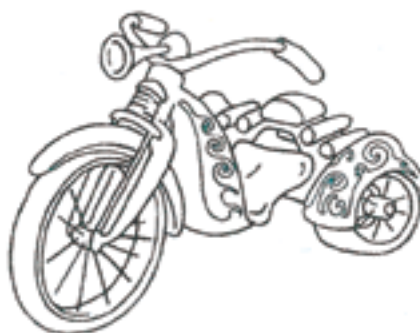


Vulgaires Machins, *Compter les corps* [détail]



Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
L-A be	Cassiopée	Québec	50 000
L-A be	Karlof Galovsky	Montréal	40 146
L-A be	Léopold Z	Montréal	30 930
Le Couteur Sandra	Le Couteur Sandra	Nouveau-Brunswick	30 344
Management Encore	Chick'n Swell	Centre-du-Québec	10 000
MP3 Disques	Daniel Cindy	Montréal	54 106
NG Productions	Mauvais sort	Plusieurs régions	37 894
Novem Communications	Dupré Marc	Laval	50 000
Orange Music	Samina	Montréal	43 408
Prodat	Archambault Benoît	Montréal	50 000
Productions de l'Onde	Bori	Montréal	50 000
Productions de l'Onde	Wells Guy-Phillipe	Saguenay-Lac Saint-Jean	48 358
Productions Fly Decibels	Maharajah	Plusieurs régions	35 910
Productions Jacques K. Primeau	Les Denis Drolet	Laurentides	70 000
Productions Jacques K. Primeau	Les Denis Drolet	Laurentides	30 000
Productions New Rock	Pistolets Roses	Plusieurs régions	56 234
Productions Pierre Tremblay	Crila	Montréal	24 188
Productions Pierre Tremblay	Jean Daniel	Saguenay-Lac Saint-Jean	30 000
Productions Robishow	Robichaud Pierre	Nouveau-Brunswick	51 838

Demandeur	Artiste	Région	Montant \$
Productions Solo	Campagne Solange	Saskatchewan	30 000
Slam Disques	Extério	Plusieurs régions	49 729
Sphère Musique	Renaud Mélanie	Montréal	50 000
Sphère Musique	Respectables	Québec	50 000
Studio Ouïe-Dire	Pelletier Claire	Bas-St-Laurent-Gaspésie	51 463
Tacca Musique	Gratton Antoine	Montréal	50 000
Tacca Musique	Jean Anik	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	50 000
Tacca Musique	Polémil Bazar	Québec	50 000
Trafik Musique	Hughes Rick	Montréal	59 450
Volée d'castors	Volée d'castors	Lanaudière	10 000
Zone 3	Deschamps Martin	Lanaudière	50 000
Zone 3	Deschamps Martin	Lanaudière	49 154
Zone 3	Durand Catherine	Montréal	16 514
Zone 3	Néron Caroline	Montréal	50 000
Total			3 104 566



Petites tounes, *Dans le sous-sol* (détail)

Financement par catégorie musicale



Alternatif	Considé­ré ici au sens de l'émergence d'un genre
Country	Genre regroupant les musiques de styles country et western
Folk contemporain	Genre musical couvrant le vaste registre de la musique folk à tendances actuelles
Hip hop	Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant le rap et le Hip hop
Jeunesse	Genre musical destiné principalement aux enfants
Musique urbaine	Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant notamment le techno, le house dance, le drum'n bass, le jungle, le tribal, le ambient transe chill, le trip hop, l'acid jazz et tous les genres issus de l'électronica
Musique du monde	Genre musical regroupant les styles issus mais non limités à l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et les Caraïbes de même que les musiques autochtones
Pop rock	Genre musical couvrant un large registre de styles, comprenant le rock acoustique, le folk contemporain et le folk rock
Populaire	Outre la chanson, genre musical orienté vers un large public couvrant le registre easy listening à pop adulte
Rock	Genre musical couvrant le registre de musique au rythme accentué
Traditionnel	Genre musical regroupant les musiques d'origine traditionnelle

Tout comme en 2005-2006, la musique populaire et le pop rock ont occupé une place prépondérante en termes de demandes reçues et acceptées cette année, représentant 66 % de celles-ci. Depuis deux ans, nous observons néanmoins une diminution de l'importance de ces genres musicaux qui représentaient 77,8 % des demandes acceptées en 2004-2005. La diversité musicale actuelle se reflète ainsi davantage dans l'aide octroyée, le folk contemporain, le rock et la musique alternative représentant cette année 21,6 % des montants accordés. Le Hip hop a considérablement augmenté sa part de financement, passant le 1,3 % l'an dernier à 6,1 % en 2006-2007.

	2006-2007					2005-2006				
	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%
Alternatif	4	179 741 \$	3	156 925 \$	4,7	2	105 104 \$	2	89 875 \$	2,9
Country	2	63 000	2	62 500	1,9	2	85 754	1	51 838	1,7
Folk contemporain	8	301 517	6	238 166	7,2	4	140 409	4	127 973	4,1
Hip Hop	4	213 682	4	200 906	6,1	1	43 000	1	40 522	1,3
Jazz	0	0	0	0	0	1	43 408	1	43 408	1,4
Jeunesse	3	230 000	2	80 564	2,4	1	50 000	1	50 000	1,6
Musique du monde	2	79 980	2	76 875	2,3	1	51 463	1	51 463	1,7
Musique urbaine	2	84 269	1	30 090	0,9	1	33 000	1	33 000	1,1
Pop rock	15	758 819	13	574 852	17,3	20	823 472	20	777 917	25,0
Populaire	53	2 354 039	40	1 574 547	47,5	34	1 363 522	34	1 309 382	42,2
Rock	7	346 611	7	319 590	9,7	7	397 775	7	351 130	11,3
Traditionnel	3	161 944	0	0	0	5	184 608	5	178 058	5,7
Total	103	4 773 602 \$	80	3 315 015 \$	100	79	3 321 515 \$	78	3 104 566 \$	100



Les succès



Le Fonds RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2006-2007 lors du Gala de l'ADISQ et du GAMIQ (Gala de l'alternative musicale indépendante du Québec).

ARTISTE	PRIX	GALA
Bédar Dany	Interprète masculin de l'année	ADISQ
Charbonniers de l'enfer	Album de l'année – Traditionnel	ADISQ
Chick'n Swell	Album de l'année – Humour	ADISQ
Kai'n	Groupe de l'année	ADISQ
Lapointe Pierre	Album de l'année – Populaire	ADISQ
	Auteur-compositeur de l'année	ADISQ
Malajube	Révélation de l'année	ADISQ
	Album de l'année – Alternatif	ADISQ
Moffatt Ariane	Interprète féminine de l'année	ADISQ
	DVD de l'année	ADISQ
	Album de l'année – Pop rock	ADISQ
Tricot Machine	Meilleur album – chanson	GAMIQ
	Révélation de l'année	GAMIQ
Vulgaires machins	Meilleur album – Punk	GAMIQ
Xavier Caféïne	Meilleur album – Rock'n'roll	GAMIQ

Les certifications

Des certifications de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement, la CRIA, ont également été décernées à certains de ces artistes, dont plusieurs premiers albums.



Certification	CD	DVD
Or	50 000	5 000
Platine	100 000	10 000
Double Platine	200 000	20 000
Triple platine	300 000	30 000
Diamant	1 000 000	100 000

Certification CD

Année	Artiste	Album	Certification
2006	Artistes variés	Quand le country dit bonjour	Or
2004	Bédar Dany	Fruits de ma récente nuit blanche	Platine
2005	Bédar Dany	Écoute-moi donc	Platine
2007	Bélanger Daniel	L'échec du matériel	Or
2007	Boulay Isabelle	De retour à la source	Platine
2003	Chicane	Ent'nous autres	Or
2005	Corneille	Parce qu'on vient de loin	Platine
2006	Cowboys Fringants	La Grand-Messe	Double Platine
2004	Desjardins Boom	Boom Desjardins	Or
2006	Dobacaracol	Soley	Or
2004	Don Juan	Don Juan	Double Platine
2006	Dumas	Le cours des jours	Or
2006	Kai'n	Nulle part ailleurs	Platine
2004	Lapointe Éric	Coupable	Platine
2006	Lapointe Pierre	Pierre Lapointe	Platine
2006	Lapointe Pierre	La forêt des mal-aimés	Platine
2004	Le Bouthillier Wilfred	Wilfred Le Bouthillier	Double Platine
2005	Loco Locass	Amour oral	Or
2006	Mes Aïeux	En famille	Double Platine
2003	Mix Mania	Mix Mania	Double Platine
2005	Moffatt Ariane	Aquanaute	Platine
2004	Pelchat Mario	Noël avec Jireh Gospel	Or
2003	Quilico Gino	Noël	Or
2004	Shock Stefie	Le décor	Or
2005	Thibert Marie-Élaine	Marie-Élaine Thibert	Triple Platine
2007	Thibert Marie-Élaine	Comme ça	Or
2004	Toupin Marie-Chantal	Maudit bordel	Platine
2006	Toupin Marie-Chantal	Non négociable	Platine
2004	Trois Accords	Gros mammoth album trio	Platine
2005	Villeneuve Annie	Quand je ferme les yeux	Platine

Certification DVD

2007	Respectables	Live au Centre Bell	Or
------	--------------	---------------------	----



Émily Bégin, *Émily Bégin* (détail)



Les états financiers 2006-2007



Le rapport du vérificateur

Aux administrateurs
de Fonds RadioStar

J'ai vérifié les bilans de Fonds RadioStar aux 31 août 2007 et 2006 ainsi que les états des résultats et évolutions des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme aux 31 août 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Denis Thérien
Comptable agréé
Le 11 septembre 2007

Résultats et Évolutions des actifs nets

Exercices terminés les 31 août

	2007	2006
PRODUITS		
Contributions des radiodiffuseurs	2 863 343 \$	2 426 942 \$
Honoraires de gestion – ACR	(21 200)	(20 600)
	2 842 143	2 406 342
Intérêts	218 080	170 975
	3 060 223	2 577 317
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	177 278	157 984
Honoraires légaux et de gestion	39 352	
Honoraires professionnels	11 047	9 262
Loyer et autres charges	39 883	37 628
Communications	51 785	33 828
Assurances	2 536	2 540
Frais de réunions	5 781	4 690
	327 662	245 932
Radiation des taxes de vente des exercices antérieurs	58 390	
	386 052	245 932
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	2 674 171	2 331 385
Contributions d'aide	2 827 781	2 316 105
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	(153 610)	15 280
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT	4 206 761	4 191 481
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN	4 053 151 \$	4 206 761 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Bilans

31 août

	2007	2006
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	24 055 \$	420 938 \$
Dépôt à vue, 4,34 %, échéant le 26 juin 2008	4 000 000	3 700 000
Débiteurs (note 4)	39 369	101 539
Frais imputables au prochain exercice	1 797	1 624
	4 065 221 \$	4 224 101 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Frais courus	12 070 \$	17 340 \$
ACTIFS NETS		
Non affectés	4 053 151	4 206 761
	4 065 221 \$	4 224 101 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Rodrigue
Président



Paul Dupont-Hébert
Trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 août

	2007	2006
EXPLOITATION		
Contributions des radiodiffuseurs encaissées	2 842 143 \$	2 406 342 \$
Intérêts encaissés	215 860	145 395
	3 058 003	2 551 737
Contributions d'aide versées	(2 821 781)	(2 329 470)
Achats de biens et services payés	(147 854)	(98 837)
Rémunération du personnel payée	(185 251)	(151 866)
	(3 154 886)	(2 580 173)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(96 883)	(28 436)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 120 938	4 149 374
TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)	4 024 055 \$	4 120 938 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires

Exercices terminés les 31 août 2007 et 2006



1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constituée le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Destiné en priorité aux talents prometteurs, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.



2 FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).



3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes:

Constataction des produits

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

Impôts sur le revenu

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation monétaire. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts à terme ou à vue détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts à terme ou à vue dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des apports et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 31 août 2007 et 2006

4 DÉBITEURS

	2007	2006
Demandeur – contributions d'aide	7 365 \$	13 365 \$
Intérêts courus	32 004	29 784
Taxes de vente		58 390
	39 369 \$	101 539 \$

5 TRÉSORERIE À LA FIN

Encaisse	24 055 \$	420 938 \$
Dépôt à vue	4 000 000	3 700 000
	4 024 055 \$	4 120 938 \$

6 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a versé des contributions d'aide à des entreprises apparentées pour un montant de 385 932 \$ (2006, 521 389 \$). Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

7 ENGAGEMENTS

Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 880 564 \$ (2006, 1 873 419 \$). De cette somme, une portion de 240 733 \$ (2006, 375 333 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

8 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

9 CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

A large, stylized, light-colored floral or scrollwork graphic is positioned in the lower right quadrant of the page, partially overlapping the contact information.

Fonds RadioStar
4385, rue Saint-Hubert, bureau 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Téléphone : 514 861-8444 / 1 800 861-5561
Télécopieur : 514 861-4423
www.fondsradiostar.com